

CLER INFOS

RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Accords de libre-échange ou transition énergétique ?

Le Beaujolais Vert reconnu laboratoire d'expérimentation

Vers la fin des **tarifs d'achat ?**



COP 21 :
**Comment
(se) mobiliser ?**

#104
JAN-FÉV 2015

Vers une nouvelle organisation territoriale

Raphaël Claustre, Délégué général du CLER



© CLER

Avant toute chose, tout le conseil d'administration et toute l'équipe du CLER vous souhaitent une excellente année 2015, remplie de succès et de grand pas dans le sens de la transition énergétique.

Absorbés par le sujet de la transition énergétique, la loi qui doit l'impulser, les décrets qui doivent l'accompagner, nous oublions bien souvent de prendre le recul nécessaire et de prêter l'attention qu'elles méritent aux autres évolutions législatives. Au printemps dernier, le Conseil d'administration du CLER avait ainsi proposé au réseau des notes sur des lois mentionnant peu l'énergie, mais l'impactant fortement de manière indirecte : loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (dite ALUR), loi relative à l'économie sociale et solidaire et loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. Cette réorganisation des institutions et du fonctionnement de la démocratie se poursuit avec la récente adoption au Sénat du projet de loi sur « la nouvelle organisation territoriale de la République ». La fusion de certaines Régions métropolitaines pour en décroître le nombre à 13 a concentré l'essentiel du débat médiatique et politique. Chaque Français s'est changé en géographe et s'est forgé une opinion sur ce que devrait être une Région : pour certains, un ensemble construit sur une longue histoire commune et un environnement homogène, pour d'autres un ensemble à l'environnement et aux économies variés pour tisser des complémentarités. Et, sans doute pour quelques-uns, un ensemble tel qu'il était hier et devra toujours être.

Mais au-delà de l'intérêt à voir les citoyens s'intéresser à l'organisation de la démocratie, ce débat est finalement assez anecdotique. Car, outre sa fameuse nouvelle carte des Régions, le projet de loi propose de nombreuses évolutions. Il tente de renforcer le rôle des Régions et des intercommunalités. Il supprime la clause de compétence générale et transfère des compétences du Département à la Région (collèges, voirie...). Il réorganise les schémas incombant à la Région au sein de deux documents : l'un sur le développement économique, l'autre sur l'aménagement et le développement durable, lequel inclura le SRCAE. Les intercommunalités devront se regrouper pour atteindre un minimum de 20 000 habitants. Mais ces évolutions sauront-elles enfin rapprocher les décideurs de l'intercommunalité des électeurs ou accroîtront-elles le déficit démocratique local par une complexité croissante et un lien électoral trop indirect ?

SOMMAIRE

2 ÉDITO

3-12 COP21 :
COMMENT (SE)
MOBILISER ?

13 TRIBUNE

14-16 ACTUALITÉS

17 COLLECTIVITÉS

18 VIE DU RÉSEAU

20 AGENDA +
CHIFFRES CLÉS



**CLER Infos, bimestriel
édité par le CLER**
2, rue Jules Ferry -
Bât. B - 93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication :

Raphaël Claustre

Rédacteur en chef : Christel Leca

Ont participé à ce numéro :

Gilles Berhault, Anne Bringault,
Raphaël Claustre, Maxime Combes,
Cyril Jarny, Valéry Laramée
de Tannenbergh, Emmanuelle
Latouche, Jennifer Lavallé, Christel
Leca, Benoît Leclair, Alix Mazounie,
Carine Mayo, Caroline Pierret,
Débora Pignier, Jean-Baptiste
Poncelet, Emmanuelle Porcher,
Yannick Régnier, Bouhra Zeroual

Création & réalisation graphique :

Audrey Elbaz

Imprimé sur papier recyclé avec
des encres végétales

Photo de couverture :

© Rawpixel - Fotolia.com

N° ISSN : 1291-3065.

Publié avec le soutien de l'ADEME
et du MEDDE. Le contenu de CLER
Infos ne représente pas nécessairement
l'opinion de l'ADEME et/ou
du MEDDE





COP21 : comment (se) mobiliser ?

Du 30 novembre au 15 décembre 2015, 50 000 personnes venues du monde entier se réuniront au Bourget (Seine-St-Denis) pour la 21^e rencontre des parties (COP) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Renommée Paris Climat 2015, la COP21 attire déjà l'attention des médias, l'intérêt des décideurs et même parfois la curiosité des particuliers.

Nombre d'entre nous sont partagés entre, d'un côté, le sentiment qu'un tel événement ne nous concerne pas et se limite à rassembler des diplomates dans un cénacle clos au format sclérosé. Mais, d'un autre côté, nous sentons qu'un frémissement qui pourrait devenir ébullition se prépare, non pas au Bourget, mais dans tout le reste des territoires où des acteurs de toute nature et de diverses sensibilités comptent bien sur cette occasion pour faire entendre leurs voix, faire connaître leurs actions et leurs revendications. Comme une grande fête qui se prépare, pour laquelle nous attendons encore le carton d'invitation.

Nous avons préparé ce numéro de CLER Infos comme un petit guide de Paris Climat 2015, nous concentrant sur ce qui se déroulera hors les murs. Sans être exhaustif, il présente les initiatives de différentes organisations et des moyens pour les acteurs de la transition énergétique d'y trouver une place.

CADRAGE

4 Une COP, kezaço ?

Alix Mazounie, Rac France

QUI FAIT QUOI ?

5 L'État accompagne la société civile

CLER, d'après le Secrétariat de Paris Climat 2015

6 Un agenda positif multiacteurs des solutions climatiques

Gilles Berhault, président du Comité 21

6 Un nouveau rendez-vous pour le climat

7 Rhône-Alpes : pour une alliance entre collectivités et société civile

Benoît Leclair, vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes

8 Nord-Pas-de-Calais :

Mobiliser pour la COP21, mobiliser pour le climat !

Emmanuelle Latouche, Directrice adjointe du Pôle Climat Nord-Pas-de-Calais, CERDD

9 5 000 km pour le climat

CLER, d'après Alternatiba

9 Au-delà des États : tous concernés

Jean-Baptiste Poncelet, coordinateur du Réseau Transports et Mobilité durables, France Nature Environnement

10 Les journalistes se mobilisent

Carine Mayo, présidente des JNE, et Valéry Laramée de Tannenberg, président de l'AJE

10 Montrer la transition en cours

Raphaël Claustre, CLER

ECLAIRAGES THÉMATIQUES

11 100% énergies

renouvelables pour tous !

Anne Bringault, CLER et RAC France

12 La solidarité climatique, un moyen incitatif de mettre en œuvre la transition énergétique au Nord comme au Sud

Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES)



Une COP, kezaco ?

Alix Mazounie, Rac France

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changement (CCNUCC) a été adoptée en 1992 au sommet de Rio. Elle a pour objet la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, pour éviter « un dérèglement climatique dangereux ».



En 1992 déjà, il apparaissait nécessaire de créer un cadre mondial pour lutter contre un problème lui aussi mondial. Encore aujourd'hui, la Convention fixe des engagements aux États, les oblige à être transparents, fait la somme des engagements pris, calcule la distance qu'il reste à parcourir pour éviter un changement climatique et crée des mécanismes de solidarité obligatoire pour protéger les plus vulnérables.

Mettre 195 pays d'accord

Chaque année, la CCNUCC organise une Conférence des Parties (« COP ») qui rassemble les 195 États qui ont ratifié la Convention pour négocier et adopter des décisions, et veiller à leur suivi. Toutes les décisions sont prises au consensus, ce qui implique de mettre 195 pays d'accord. Lors de la conférence de Paris fin 2015, ce sera la 21^e fois que les pays se réunissent sous l'égide de la Convention Climat. Chaque COP dure près de deux semaines et est organisée dans une région du monde différente chaque année. En 2013, elle s'est déroulée à Varsovie en Pologne et en 2014, à

Lima au Pérou. Ces COP ont permis de créer des mécanismes très importants comme le Protocole de Kyoto qui régit les engagements d'une partie des pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre jusqu'en 2020 ou encore le Fonds Vert qui va financer des projets d'adaptation et de transition énergétique dans les pays en développement. Les COP rassemblent de nombreux acteurs : les négociateurs et gouvernants de chaque pays ; les scientifiques, chercheurs et experts ; les associations d'environnement et de développement ; les représentants des groupements de femmes, d'agriculteurs, de jeunes, des populations autochtones ; les organisations intergouvernementales, les entreprises et les collectivités territoriales. Ces dernières viennent notamment défendre leur rôle essentiel dans les politiques de lutte contre les changements climatiques.

Un immense espace d'échanges

En plus de négocier des décisions entre États, une COP est aussi un espace immense où s'échangent les idées et les bonnes pratiques lors d'évènements

parallèles (side-events), se créent des coopérations et des initiatives gouvernementales et non gouvernementales, etc. C'est le moment où tous les acteurs non étatiques peuvent eux aussi venir annoncer et renforcer leurs engagements en matière de lutte contre les changements climatiques.

En marge des négociations de la COP, de nombreuses manifestations s'organisent chaque année pour rappeler aux décideurs l'importance des décisions qui sont prises dans les COP, mais aussi pour pointer du doigt les causes et les solutions face aux dérèglements climatiques. Ces manifestations créent une pression citoyenne importante.

Une vague de mobilisation citoyenne

Pour les acteurs du pays qui héberge la COP, c'est avant tout une occasion en or de renforcer les politiques climatiques locales et nationales et de faire du climat une priorité politique. La COP21 hébergée par la France sera l'occasion de faire le bilan sur les politiques climatiques de la France, de valoriser les solutions déjà à l'œuvre sur les territoires et de sensibiliser les Français aux questions du changement climatique afin de construire une vague de mobilisation citoyenne au moment de la COP, mais aussi au-delà.

Kit climat

Avec le soutien de l'ADEME, de la Mairie de Paris, de l'ONERC, et de la Région Île-de-France, le Réseau Action Climat a développé un outil pédagogique sous forme de fiches illustrées pour mieux comprendre les changements climatiques, les négociations internationales, les politiques climat en France et les bonnes pratiques à l'échelon local. Ce kit sera téléchargeable sur le site du RAC à partir de février 2015 et fera l'objet de formations tout au long de l'année. En savoir plus : <http://www.rac-f.org/>



L'État accompagne la société civile

CLER, d'après le Secrétariat de Paris Climat 2015

Dans le but de mettre en place des conditions optimales pour assurer la participation de la société civile, l'État français a mis en ligne un guide destiné à l'ensemble des acteurs de la société civile.



Il vient en complément de rencontres régulières organisées avec les représentants de la société civile (ONG, entreprises, syndicats...), d'ici à la COP21, afin de recueillir toutes les opinions et d'associer toutes les bonnes volontés au succès de la conférence. Un « village » dédié à la société civile sera installé sur le site du Bourget et accessible sans accréditation, contrairement aux enceintes officielles de négociation.

Qui organise ?

Le Comité de pilotage ministériel de la COP21 est constitué par le Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et la Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, avec :

- Laurence Tubiana, Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique, représentante spéciale pour la conférence Paris Climat 2015 ;
- Pierre-Henri Guignard, Secrétaire général chargé de la préparation et de l'organisation de la COP21 ;
- Marie-Hélène Aubert, Point focal pour la société civile, conseillère pour les négociations internationales climat et environnement.

Ils sont appuyés par des services administratifs au sein des Ministères en charge des Affaires étrangères, de l'Éco-

logie, des Finances, de la Recherche et de l'Agriculture, du Secrétariat d'État au Développement et à la Francophonie, de l'Agence Française de Développement, de l'ADEME et de l'ONERC.

Comment participer ?

Afin d'accéder au centre de la Conférence des Parties comme observateurs accrédités, et d'organiser des événements parallèles officiels (side-events), chaque organisation doit compléter une procédure d'accréditation auprès du Secrétariat de la Convention qui s'est achevée, pour la COP21, le 31 août dernier. Mais en l'absence d'une accréditation officielle, vous pouvez solliciter des organisations déjà enregistrées¹ pour opérer un partage d'accréditations.

Qui contacter ?

Au sein des services administratifs, des référents interministériels « société civile COP21 » sont chargés du suivi des acteurs correspondant aux neuf collectifs d'observateurs au sens de l'ONU, mais également des parlementaires ou encore des acteurs médiatiques et culturels. Ce dispositif s'élargira et se renforcera à l'approche de la Conférence. En collaboration avec le point focal pour la société civile, Marie-Hélène Aubert, et le Secrétaire général à l'organisation de la COP21, Pierre-Henri Guignard, ces réfé-

rents :

- sont les points de contact pour les collectifs dont ils sont les référents ;
- peuvent être sollicités pour aider à faire mûrir des projets et initiatives portés par les différents acteurs en amont de et durant la conférence ;
- assurent un rôle de conseil, afin éventuellement d'aiguiller les acteurs vers différentes initiatives concrètes en faveur du climat, relevant notamment de l'« agenda positif » ou d'autres collectifs ou organisateurs d'événements lors des conférences ;
- peuvent fournir des informations liées à l'organisation des sessions de négociations onusiennes mais aussi à la mobilisation et à l'événementiel qui les entourent. Les coordonnées de ces référents sont fournies dans le guide.

Comment labelliser un projet ?

Un processus de labellisation « Paris Climat 2015 » est envisagé pour les projets liés à la conférence. D'ici là, les organisations peuvent d'ores et déjà solliciter un soutien officiel (sous forme de lettre). Les demandes de soutien financier et/ou officiel doivent impérativement s'accompagner d'une description détaillée du projet (actions envisagées, partenaires, objectifs, budget). Les demandes financières doivent également être appuyées par un dossier CERFA dûment rempli². Pour le choix des projets soutenus, une attention particulière sera portée aux aspects suivants :

- l'originalité ;
- la pertinence par rapport à l'agenda positif, et notamment la mise en avant d'un discours dynamisant sur les enjeux climatiques ;
- la capacité de rassemblement et de mobilisation ;
- l'impact (écologique, économique, sur la communication) ;
- l'ouverture sur l'international.

Consulter le guide :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_d_informations_-_societe_civile_v3-3.pdf

1. http://unfccc.int/files/parties_and_observers/ngo/application/pdf/standard_admission_policy_ngo_french.pdf
2. <http://vosdroits.service-public.fr/associations/R1271.xhtml>



Un agenda positif multiacteurs des solutions climatiques

Gilles Berhault, président du Comité 21

La COP21 peut devenir le premier sommet climat multiacteurs de l'histoire, avec une place majeure pour les territoires et l'économie. C'est l'occasion pour tous d'une appropriation toute nouvelle des sujets climat, et une contribution de tous, en compléments des engagements des pays.

Première condition : notre capacité à nous réconcilier avec une certaine « envie d'avenir ». Chacun est invité à se projeter, à innover, à partager une vision plus sensible aux questions environnementales, à inventer dans la société post carbone. Nous devons renouer avec l'état d'esprit des expositions universelles qui a accompagné le passage du XIXe au XXe siècle, croire en la capacité humaine à se transformer positivement.

S'adapter

Deuxième condition : l'engagement de toute la société française afin de mettre le climat au centre des politiques publiques et privées. Cela concerne la lutte contre les changements climatiques et aussi la déjà nécessaire adaptation aux dérèglements : ce sont des solutions à développer mais aussi une grande vigilance sur le risque que les évolutions du climat fait courir à la qualité de vie, mais aussi à toutes les activités humaines.

Se mobiliser dans une approche multiacteurs

Troisième condition : la mobilisation de toutes les parties prenantes des territoires, dans des partenariats renforcés avec le monde de la recherche, les associations, les citoyens. Pour eux, la COP21 est une exceptionnelle opportunité d'imaginer et de généraliser des solutions dans tous les secteurs de nos vies et de nos activités : énergie, bâtiment, déchets, mobilité, distribution, alimentation... Beaucoup sont déjà développées, elles restent à généraliser.

La responsabilité de tous

Quatrième condition : cette responsabilité climatique et plus largement sociétale doit s'articuler dans une approche mesurable, d'où l'intérêt de donner un prix très clair au carbone. Il reste à valoriser les externalités négatives. C'est aussi la responsabilité des pouvoirs publics de prendre des décisions contraignantes, mais stables et structurantes, et aussi de porter des incitations voire des financements.



Solutions COP21

Cet état d'esprit fonde les actions du Comité 21 et du Club France Développement durable¹ qui ont créé² le dispositif de communication « Solutions COP21 ». C'est une plateforme, un « hub » des solutions sur internet, opérationnelle depuis le 13 janvier 2015. Ce sont aussi des événements mensuels pour partager analyses et plans d'actions, faire se rencontrer les initiatives. Ce sera aussi un pavillon du Bourget situé au cœur de l'espace consacré aux contributions de la société civile internationale pour des rencontres, des side-events. En point d'orgue, le Grand Palais ouvrira ses portes pour donner à voir ce que sera une société qui met en son centre l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

En savoir plus :

www.comite21.com

www.clubfrancedeveloppementdurable.com

www.solutionscop21.com

Un nouveau rendez-vous pour le climat

Les organisateurs de Pollutec créent, en substitut de l'édition parisienne du salon, du 13 au 15 octobre 2015, World Efficiency (WE), rendez-vous des acteurs économiques et politiques qui développent ou recherchent des solutions pour répondre aux enjeux liés à la raréfaction des ressources et au

changement climatique. À la fois salon et congrès, WE sera aussi l'occasion de remettre les Trophées des Solutions Climat. Enfin, un World Eco-innovation Summit rassemblera les pôles et clusters spécialisés dans les écotecnologies du monde entier. WE organisera également, au Musée de l'air du Bourget,

pendant la COP21, une exposition sur les « Solutions bas carbone ».

En savoir plus :

www.world-efficiency.com

1. 80 réseaux de collectivités, d'entreprises, associations et centres académiques

2. Avec le soutien des sociétés Alliantis et Le Public Système Hopscotch



Rhône-Alpes : pour une alliance entre collectivités et société civile

Benoît Leclair, Vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes

Les résultats de Lima sont à l'image de ce que les COP précédentes ont produit depuis Copenhague : modestes ! Mais dans une certaine mesure ils sont conformes aux attentes, rien de concret n'étant attendu cette fois-ci. Il n'en va pas de même de Paris, prévu pour l'aboutissement d'un accord tant attendu pour permettre la poursuite du protocole de Kyoto après 2020 et de nouveaux engagements des états, plus nombreux.

La France prépare activement ce rendez-vous mais tente aussi de tempérer les attentes à la hauteur du possible en cette période de crise mondiale, économique, mais aussi, dans beaucoup d'endroits du monde (y compris en Europe), politique.

Pour agir à d'autres niveaux que celui de l'État

Aussi ne serait-il pas très raisonnable de s'en remettre uniquement aux états et à la négociation internationale pour avancer vers un développement plus compatible avec le climat. Lorsque les décisions internationales apparaissent bloquées, il est plus que nécessaire d'agir à d'autres niveaux : celui des collectivités locales et de la société civile. C'est la raison pour laquelle la Région Rhône-Alpes s'est engagée dans une nouvelle dynamique au travers des territoires à énergie positive. C'est aussi pour contribuer, à son niveau, à l'émergence d'une volonté collective des acteurs infra étatiques qu'elle organise avec les réseaux internationaux dont elle est membre, le sommet des collectivités locales et de la société civile en juillet 2015 à Lyon Confluence.

Un sommet des acteurs non-étatiques

L'objectif de cette initiative intitulée « Sommet mondial climat et territoires, dialogues et propositions des acteurs non-étatiques » est double :

- montrer ce que font les collectivités locales mais aussi prendre de nouveaux engagements concrets en faveur du climat ;
- pousser les gouvernements, avec l'appui de la société civile, à sortir des blocages actuels en construisant un accord à la hauteur des enjeux et débouchant sur l'action.

Huit à dix ateliers thématiques¹ seront animés par des membres de neuf majors groups représentant la société civile à l'ONU. Travaillant à partir du pré-texte de négociation, ces ateliers feront des propositions concrètes dont une part sous forme d'engagements propres, une autre part pouvant s'inscrire dans les engagements internationaux. Elles seront portées à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la négociation dès l'issue de ce sommet.

L'un des enjeux de cette rencontre est de faire émerger une alliance objective, opérationnelle, entre collectivités et société civile pour mobiliser toutes les

initiatives en faveur du climat. La volonté des peuples à prendre en mains la survie de la planète ainsi mise en avant agira directement par l'action et indirectement auprès des négociateurs.

Une expression citoyenne mondiale

L'implication de la société civile toute entière depuis le citoyen du monde et des acteurs économiques locaux jusqu'aux représentations internationales des réseaux associatifs est un autre enjeu fort de ce rendez-vous. Des contacts peuvent dorénavant être pris au sein de ces réseaux pour une participation au sommet et/ou la co-organisation d'un atelier thématique. Une première plénière permettra par ailleurs la prise de parole de grands témoins mais aussi de lycéens de la région et de citoyens du monde.

En amont de cette rencontre, nous participerons en effet à l'initiative World Wide Views organisée par le Danish Board : le 6 juin, les habitants de nombreux pays s'exprimeront simultanément sur les enjeux climat à partir de questions identiques posées lors d'ateliers citoyens. Une expression citoyenne mondiale pour dépasser les blocages institutionnels et faire apparaître la volonté des peuples à conserver une planète vivable.

Chacun à son niveau peut ainsi influencer sur les décisions internationales, c'est tout l'enjeu de la COP21 à Paris. Le sommet de Lyon y contribuera.



1. Énergie (efficacité énergétique, énergies renouvelables) ; Planification territoriale ; Forêt ; Agriculture et territoires ; Transports ; Process industriels ; Coopération décentralisée ; Accès aux financements ; Adaptation au changement climatique ; Migrations climatiques ; Éducation et sensibilisation/jeunesse.



Nord-Pas-de-Calais : Mobiliser pour la COP21, mobiliser pour le climat !

Emmanuelle Latouche, Directrice adjointe du Pôle Climat Nord-Pas-de-Calais, CERDD¹

Le Nord-Pas-de-Calais, historiquement mobilisé autour des enjeux de développement durable, de changement climatique et plus récemment de « Troisième Révolution industrielle », n'a pas tardé à s'organiser pour préparer la COP21.



A CAP Climat, un déjeuner de travail réunissait des acteurs régionaux et Marie-Hélène Aubert, Conseillère du Président de la République pour les négociations Internationales Climat et environnement (à gauche sur la photo).

C'est l'occasion de muscler la communication « climat » et de consolider les liens entre acteurs. L'année 2015 s'y annonce donc active et coordonnée !

Un collectif et près de 50 actions déjà engagées

Dès le printemps 2014, plus de 25 structures ont répondu à l'appel du CERDD pour s'organiser en vue de la COP21. Rectorat, associations organisées au sein de la Maison régionale de l'environnement et des solidarités, centres de culture scientifique et technique, collectivités locales, entreprises... étaient autour de la table des deux premières rencontres. Les institutions pilotes de la Dynamique Climat Nord-Pas-de-Calais, Conseil régional, État, ADEME et Départements, ont immédiatement soutenu la démarche.

Un premier recensement a permis de

compter près de 50 actions engagées ou en projet sur la région, en lien avec la COP21. Parmi elles, le festival Alternatiba, une grande exposition à Nausicaà (Centre National de la mer), des formations et un vade-mecum élaborés par le Rectorat à destination des enseignants, un Estaminet du Climat organisé par la Ville de Lille, une exposition « Nord-Pas-de-Calais +2°C », des Climatour© portés par le CERDD, etc. Lors de CAP Climat, 7^e édition du rendez-vous annuel de la Dynamique Climat, la COP était au programme avec des interventions de Pascal Canfin et Marie-Hélène Aubert (Élysée). Des premiers relais médiatiques ont suivi.

Des objectifs et des couleurs partagés

Bien sûr, chaque structure prévoit de cibler son propre public, mais le collectif régional a choisi un cadre commun d'action aux couleurs de la Dynamique

Climat et organisé autour de trois axes :
- représenter, porter une parole « Nord-Pas-de-Calais » au moment de la COP ;
- sensibiliser le grand public et la presse aux enjeux du changement climatique ;
- mettre en avant les expériences de notre région pour inspirer d'autres acteurs, encourager les négociateurs, dans une logique de « base arrière de la COP ».

Parmi les outils déjà prévus : un calendrier commun, du matériel de communication partagé et des lieux de coordination pour donner du sens et de la visibilité commune.

S'inscrire pleinement dans l'agenda positif national

La motivation des nordistes : illustrer ce qui est déjà à l'œuvre en Nord-Pas-de-Calais pour aider à convaincre les négociateurs que les acteurs de terrain agissent et peuvent assumer un accord contraignant. Notamment grâce aux liens du CERDD avec le Club France DD et avec les équipes nationales de préparation, le Nord-Pas-de-Calais compte bien participer aux temps nationaux programmés en amont et pendant la COP. Sur le terrain, des projets de visites s'élaborent pour accueillir des délégations, des journalistes... Figure de proue de ces « solutions », la commune de Loos-en-Gohelle entend illustrer la nécessité d'un changement complet de modèle pour relever le défi du climat.

Voir au-delà de la COP

Sans négliger les enjeux propres à la COP, les acteurs du Nord-Pas-de-Calais ont d'emblée insisté sur l'importance de ne pas tout miser sur cette échéance. L'ambition est donc bien d'y contribuer tout en consolidant une dynamique pérenne de mobilisation autour des enjeux d'atténuation, d'adaptation et plus globalement de transition !

En savoir plus : climat@cerdd.org

1. Centre ressource du développement durable : portail du développement durable des acteurs du Nord-Pas-de-Calais. www.cerdd.org



5 000 km pour le climat

CLER, d'après Alternatiba

Du 5 juin au 26 septembre 2015, un vélo 4 places va parcourir 5 000 kilomètres pour le climat entre Bayonne et Paris (France). Ce drôle de vélo symbolise à la fois la transition écologique et énergétique, la solidarité et la justice sociale.



Le vélo traversera 180 territoires de six pays européens, pour porter le message d'Alternatiba et mobilisera des milliers de collectifs locaux et des dizaines de milliers de citoyens, à quelques mois de la COP21. Il arrivera à Paris le 26 septembre 2015, dans le cadre de l'Alternatiba Île-de-France, où plus de 50 000 personnes sont atten-

dues. Outil de mobilisation locale, nationale et européenne, le Tour Alternatiba sera un « road-movie climatique » visant à mobiliser l'opinion publique en faveur des vraies alternatives au changement climatique, basées sur le triptyque : sobriété-efficacité-renouvelable.

Il associera sur le terrain toutes les associations et antennes locales de nom-

breuses organisations environnementales, sociales et syndicales, mais aussi bien d'autres types de collectifs : des clubs de sport, des groupes d'étudiants, des collectifs de pompiers, des groupes de musique, de danse, etc. Tous ces collectifs seront invités à parrainer un kilomètre du parcours et à y afficher leurs propres messages pour la COP21 lors du passage du vélo 4 places sur leur territoire. Des milliers de cyclistes, portant le dossard du Tour Alternatiba, suivront le vélo 4 places avec leur propre vélo, à chacune des étapes. 90 réunions publiques se tiendront tout au long du parcours, soit presque une réunion par soirée. Les arrivées d'étapes seront également l'occasion de grandes fêtes populaires célébrant dans la joie un autre monde possible.

Rappelons qu'à Bayonne, le 6 octobre 2013, quelques jours après la publication du 5^e rapport du GIEC (volet I), le premier Alternatiba a réuni plus de 12 000 personnes. Depuis, une cinquantaine d'Alternatiba ont été réalisés ou sont en cours d'organisation dans d'autres communes, en France et en Europe.

En savoir plus :

<https://alternatiba.eu/tour2015/>

Au-delà des États : tous concernés

Jean-Baptiste Poncelet, coordinateur du Réseau Transports et Mobilité durables, France Nature Environnement

S'il est essentiel que le problème du réchauffement climatique, de nature transfrontalière, fasse l'objet d'un traité international, c'est avant tout au niveau local que résident les solutions, dont certaines sont déjà mises en œuvre.

L'implication de la société civile tout au long de l'année pèsera sur les négociations. Ce sommet international représente une formidable occasion de valoriser les solutions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et pour en inventer de nouvelles, afin de poser les premières briques d'un modèle décarboné. Il est encore temps : il faut saisir cette opportunité avant qu'elle ne devienne une contrainte insurmontable. Associa-

tions, collectivités, entreprises, syndicats, citoyens : au-delà des États, nous sommes tous concernés par la question climatique.

Des événements festifs dans les régions

Le mouvement France Nature Environnement, qui rassemble 3 000 associations de protection de la nature et de l'environnement, se mobilisera tout au long de l'année 2015 dans tous les territoires pour porter ce message autour

de la lutte contre le réchauffement climatique. Parmi les multiples actions qui seront organisées, quatre grands événements festifs et conviviaux portant des thématiques spécifiques auront lieu en région le 26 septembre. Axés sur les solutions de terrain ils se dérouleront à Montpellier sur l'eau et le littoral, à Rennes sur l'énergie, à Grenoble sur la montagne et enfin à Cayenne sur la forêt. À l'automne 2015, un grand rassemblement se tiendra à Paris.

En savoir plus : www.fne.asso.fr



Montrer la transition en cours

Raphaël Claustre, CLER

Si Paris Climat 2015 est l'occasion de mettre en lumière les projets qui émergent en tout lieu du globe à des échelles toujours plus importantes, alors le CLER a naturellement un rôle important à jouer.

En tant que tête de réseau de la transition énergétique, le CLER promeut depuis des décennies ces initiatives locales portées par des citoyens, des élus, des agriculteurs, des entreprises... A l'occasion de la COP, nous mettrons à jour les expériences que nous avons relatées par le passé pour mieux les valoriser, les classer, afin de les rendre accessibles à tous ceux qui cherchent des idées à répliquer, des pistes pour s'impliquer ou simplement mieux comprendre les mouvements en cours. Des partenariats seront noués

avec d'autres organisations pour mettre en avant et promouvoir ces initiatives locales.

Un recueil des expériences

Nous souhaitons donc créer un recueil en ligne des expériences, des histoires vécues en les rendant accessibles par quelques critères de recherche simples. Pour cela, nous nous appuyons sur ce que nous avons déjà écrit dans nos publications papier et en ligne (CLER Infos bien sûr, mais aussi www.tepos.fr, www.transition-energie.fr). Nous veillerons à

y intégrer des exemples liant les questions environnementales et sociales, en nous appuyant notamment sur le Réseau des acteurs de la précarité et la pauvreté énergétique dans le logement (RAPPEL). Enfin, et surtout, nous nous baserons sur toute l'information que vous nous fournirez.

En plus de promouvoir et donner envie de multiplier ces actions, le site internet permettra de s'interroger sur la généralisation, les moyens de passer de ces initiatives nombreuses mais encore éparpillées, à un mouvement de masse par lequel la politique énergétique ne sera plus un mastodonte uniforme, mais le reflet de l'harmonieuse mosaïque des territoires.

Les journalistes se mobilisent

Carine Mayo, présidente des JNE, et Valéry Laramée de Tannenber, président de l'AJE

En informant ses milliards de lecteurs, d'auditeurs, de téléspectateurs et d'internautes, la communauté journalistique mondiale sera l'un des rouages du changement de paradigme que peut représenter la COP21.

Pour remplir au mieux cette mission, les deux associations françaises de journalistes spécialisés en environnement, l'association des journalistes de l'environnement (AJE) et l'association des journalistes-écrivains pour la nature et l'écologie (JNE) ont uni leurs forces et leurs moyens.

Elles ont co-fondé, le 16 septembre 2014, l'association des journalistes de l'environnement et du climat pour la COP21 (AJEC 21). L'AJEC 21 accompagne, dans leur préparation, les journalistes francophones appelés à couvrir la COP21. Régulièrement, l'AJEC 21 organise formations, séminaires et reportages pour alourdir le « bagage climatique » de nos consœurs et confrères et sensibiliser leurs rédacteurs en chef

à l'urgence de la situation. Pendant la COP, l'AJEC 21 poursuivra son travail de sensibilisation et d'information en direction du grand public.

Parmi ses premières actions, l'organisation de rencontres avec le climatologue Jean Jouzel, Corinne Lepage, les économistes Benjamin Dessus et Alain Grandjean, Pierre-René Lemas, directeur général de la Caisse des dépôts... L'AJEC 21 a également organisé une rencontre, à Bruxelles, avec les responsables de la direction énergie-climat de la Commission européenne. L'équipe alimente également un site web, qui recense d'ores et déjà des centaines d'articles sur les COP précédentes, les rapports du GIEC, la transition énergétique, le cycle du carbone, l'adaptation



Sortie du « Climat pour les nuls » d'Olivier Nouaillas à l'Agence parisienne du climat.

au changement climatique, etc.

La transition énergétique est un processus long, complexe, qui changera les habitudes des citoyens, des entreprises, des collectivités territoriales. L'AJEC 21 et les parties prenantes à cette transition doivent sensibiliser aux nombreux aspects de cette évolution. Ensemble, nous pouvons organiser des ateliers de formation thématiques, des visites d'opérations exemplaires, avant ou pendant la COP21.

En savoir plus : www.ajec21.org



100% énergies renouvelables pour tous !

Anne Bringault, CLER et RAC France

Face aux changements climatiques, à l'enjeu de l'accès à tous à l'énergie et à l'urgence d'apporter des solutions souples, robustes et adaptées aux ressources de chaque territoire, un mouvement est en marche. Dans chaque continent, depuis les zones rurales jusqu'aux villes les plus denses, des associations se mobilisent et des collectivités s'engagent vers le 100% énergies renouvelables.



La COP21 sera l'occasion de donner une caisse de résonance à ce mouvement et de passer des démonstrateurs à la généralisation.

De l'utopie à la vérité de demain

Tel un slogan provocateur, *100% énergies renouvelables pour tous* suscite de nombreuses réactions : 100% d'énergies renouvelables, ce n'est pas possible du fait de l'intermittence, c'est trop coûteux ou cela va supprimer des emplois, car les productions sont réalisées en Chine. Le « 100% » interpelle à la fois les particuliers, les décideurs politiques, les collectivités et les entreprises et ouvre le débat sur ces différents volets : faisabilité technique, efficacité énergétique, filières, réseaux, stockage, financement, emplois et transitions professionnelles, prix, compétitivité des entreprises, scénarios énergétiques.

Le message commun porté depuis chaque continent, *100% énergies renouvelables pour tous*, vise à répondre

à ces inquiétudes et à promouvoir un développement des énergies renouvelables lié à un fort investissement dans la réduction de la consommation d'énergie. Dans un contexte où la sécurité d'approvisionnement est un enjeu clé, notamment au niveau européen, et où l'on connaît mieux les bénéfices macro-économiques des énergies renouvelables et le potentiel de créations d'emplois, ce message donne une vision d'un futur possible et positif qui laissera davantage de place aux initiatives territoriales et favorisera l'accès à l'énergie pour tous à un coût maîtrisé.

Un mouvement déjà en marche

Partout dans le monde, à l'échelle locale, nationale, régionale, des initiatives se développent et des engagements sont pris pour aller vers le *100% énergies renouvelables*. En France, les Territoires à énergie positive, dont le réseau est coordonné par le CLER, s'engagent dans une dynamique qui vise l'objectif de réduire les besoins d'énergie au

maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales (*100% renouvelables et plus*). Près de 30 collectivités se sont déjà engagées dans cette démarche. À l'étranger, la Ville de Genève s'est fixé comme ambition d'être «100% renouvelable et zéro émission en 2050 ». Au niveau européen, le réseau 100% RES communities¹ rassemble des initiatives de collectivités et de régions qui se sont engagées à atteindre *100% énergies renouvelables*. Des pays comme le Danemark se sont également fixé cet objectif.

Sur d'autres continents, le *100% énergies renouvelables* est aussi en marche. Le Bangladesh s'est fixé pour objectif de donner accès à l'électricité à toutes ses zones rurales. Cet objectif se traduit principalement par la mise en œuvre de panneaux solaires qui représentent l'option la plus économique. Le Costa Rica tend vers une électricité 100% d'origine renouvelable. La ville de Sydney vise un objectif de 100% de l'électricité, de la chaleur et du rafraîchissement pour la ville à partir de sources d'énergie renouvelables en 2030.

À nous maintenant de faire mieux connaître ces initiatives à différentes échelles et sur plusieurs continents et le rôle que les citoyens peuvent y jouer !

1. Projet européen coordonné par le CLER : <http://www.100-res-communities.eu>



La solidarité climatique, un moyen incitatif de mettre en œuvre la transition énergétique au Nord comme au Sud

Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES)

Quel paradoxe ! Alors qu'en Occident nous cherchons à financer des solutions pour consommer moins, plus d'un milliard de personnes dans les pays en développement n'ont aucun accès à l'énergie. Les principes de vases communicants ne fonctionnent pas toujours. Celui de la Solidarité climatique, peut-être.

Quand des pays entiers en Afrique et en Asie souffrent du manque d'accès à l'énergie, chez nous, on se creuse la tête pour savoir comment réduire nos consommations « inutiles » et financer les solutions qui nous permettront de consommer moins. Comble de ce paradoxe : nos surconsommations nous mettent en difficulté économique.

En Europe, déjà 4 millions de ménages sont dans une situation de précarité énergétique. Parce qu'elles ne peuvent plus payer leur facture, parce que le prix de l'énergie augmente, parce qu'elles sont obligées de consommer trop d'énergie, les familles basculent dans la pauvreté. Ce chiffre pourrait doubler très rapidement selon la Fondation Abbé Pierre.

Dans les pays en développement, 1,3 milliard de personnes (soit 19% de la population mondiale, dont 50% de la population africaine) n'ont pas d'accès à l'électricité. Sans ce levier fondamental, ces populations sont très limitées dans leur capacité de développement. L'accès et la gestion de l'eau, l'agriculture, l'alimentation, l'habitat, la santé, l'éducation sont en réalité très dépendants de la situation énergétique des populations. Outre les grandes disparités régionales, les zones rurales demeurent encore trop largement en situation de carence énergétique.

Ainsi, chez nous, on s'appauvrit à trop consommer et dans les pays du Sud, on est pauvre faute d'énergie pour se développer ! La réduction des consommations d'énergie au Nord et l'amélioration de l'accès au Sud sont donc deux enjeux majeurs qui coexistent dans un monde où la réduction des émissions de CO₂

est une priorité. Des solutions existent et nous les connaissons.

Un miroir inversé

Au Nord, on pensera d'abord à créer des emplois locaux pour la rénovation énergétique des logements, et en priorité ceux des plus démunis. Dans les pays du Sud, le développement des énergies renouvelables ou passives ne nécessite pas d'infrastructures lourdes.

« Chez nous, on s'appauvrit à trop consommer et dans les pays du Sud, on est pauvre faute d'énergie pour se développer. »

Elles impactent directement les activités économiques des régions entièrement coupées d'accès.

Ici, les dispositifs locaux d'accompagnement des ménages comme les SLIME, que l'on connaît bien au CLER et au GERES, ont fait leurs preuves. Reste encore à nos décideurs politiques de s'y engager vraiment. Le dispositif ACHIEVE mis en œuvre par le GERES à Marseille montre qu'il est possible d'économiser jusqu'à 200 € sur la facture annuelle pour une famille, et 300 kg d'équivalent CO₂ par famille accompagnée et par an pour 1 000 ménages accompagnés. Nos collectivités ont tout à gagner, tant sur le plan social qu'environnemental.

Dans les pays en développement, des projets d'accès à l'énergie efficaces et propres existent. Les solutions qui marchent ne demandent qu'à se déployer à grande échelle. Pour y arriver,

les acteurs internationaux et les gouvernements des pays du Sud doivent faire preuve de détermination. La priorité : flécher les financements vers ces projets climatocompatibles et qui démontrent aussi leur bénéfice social et économique. C'est dans cet esprit que le GERES propose de s'engager dans la voie de la solidarité climatique.

La Solidarité climatique au sommet en 2015

L'enjeu de Paris Climat 2015 est double : engager un maximum de pays, y compris les émergents, dans des objectifs contraignants de réduction de leurs émissions de CO₂ et financer, via la capitalisation du Fonds vert, la capacité des pays les plus vulnérables à faire face aux bouleversements du climat.

La solidarité climatique implique que chaque action en faveur de la transition énergétique menée au Nord ait un équivalent au Sud en matière de soutien aux projets de développement sobres en carbone.

Cette équité est un point non négociable pour les pays en développement qui font les frais des émissions historiquement cumulées dans l'atmosphère depuis 1850.

Le GERES s'investit depuis bientôt 40 ans sur plusieurs fronts : le développement d'énergies renouvelables, les solutions d'efficacité énergétique dans l'habitat et la cuisson, le renforcement des capacités des ONG et des pouvoirs publics locaux, l'accompagnement dans les économies d'énergie ou encore la promotion d'une finance carbone éthique et solidaire. Et pour chacune de ces actions, l'amélioration des conditions de vie des populations fragiles demeure la finalité.

Paris Climat 2015 doit être un succès des peuples pour que dans cette lutte contre les changements climatiques, les visages de la solidarité remplacent les ombres des inégalités.



Accords de libre-échange ou transition énergétique ?

Maxime Combes, économiste, Attac France

Les nouveaux accords de libéralisation des échanges et de l'investissement en cours de négociation sont-ils bien compatibles avec les projets de transition énergétique et les exigences climatiques ? La question est moins saugrenue qu'elle n'y paraît.



Au moment où le Parlement débattait du projet de loi relatif à la transition énergétique, Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, déclarait que le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA) était « un bon accord ». Pour finaliser cet accord fin septembre, l'Union européenne (UE) a pourtant renoncé à restreindre l'importation du pétrole issu des sables bitumineux, exploité en Alberta au Canada, et considéré comme l'un des plus polluants et plus émetteurs de gaz à effet de serre (GES) de la planète.

Faciliter l'octroi de licences de prospection

Selon le mandat de négociations du projet d'accord transatlantique (TAFTA), l'UE souhaite obtenir des États-Unis une complète libéralisation du marché transatlantique de l'énergie en supprimant toutes les restrictions aux importations et exportations des biens énergétiques (charbon, pétrole brut, produits pétroliers, gaz naturel liquéfié etc.). Une série de dispositions prévoit

même de faciliter l'octroi de licences de prospection et de production d'hydrocarbures aux entreprises étrangères des deux côtés de l'Atlantique.

Accroître la dépendance aux énergies fossiles

Ces dispositions instaurent de fortes incitations institutionnelles, juridiques et économiques en faveur de l'expansion du commerce transatlantique des énergies fossiles. In fine, ces accords pourraient faciliter l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, des deux côtés de l'Atlantique, et ils devraient maintenir, voire accroître, la dépendance des économies européennes à l'importation des énergies fossiles. Est-ce bien conciliable avec les objectifs visant à réduire de 30% la consommation de ressources fossiles d'ici 2030 et à diviser par quatre les émissions de GES d'ici 2050, tel que le prévoit le premier article du projet de loi sur la transition énergétique ?

Réduire la capacité à soutenir le développement des ENR dans les territoires

Par ailleurs, ces accords de libre-

échange pourraient réduire très sensiblement la capacité des États et des collectivités locales à soutenir le développement des énergies renouvelables sur leurs territoires. Selon des documents fuités, ils ne pourraient en effet « ni adopter ni maintenir des mesures prévoyant des exigences de localité », ni « exiger la création de partenariats avec les entreprises locales » ni imposer des « transferts de droits de propriété intellectuelle ». Ce sont pourtant des mesures utiles pour faire grimper la part des renouvelables à 23% (2020) puis 32% (2030) du mix énergétique comme le prévoit le projet de loi. D'autant plus si l'on veut relocaliser des emplois et des activités à travers la promotion de produits et de compétences locales, et l'utilisation des meilleures technologies disponibles.

Et au final augmenter les émissions de CO₂

Plus généralement encore, le commerce international de marchandises représente 10% des émissions mondiales. Vouloir accroître le volume des échanges commerciaux entre les États-Unis, le Canada et les pays de l'UE, qui représentent la moitié du PIB mondial, un tiers des échanges internationaux et plus de 800 millions de consommateurs, n'est donc pas sans effet sur le climat. La Commission européenne elle-même reconnaît que TAFTA générerait une hausse des émissions de GES de quatre à onze milles tonnes de CO₂ par an. Cette hausse, même limitée, n'est-elle pas contraire aux exigences climatiques qui imposent de mettre en œuvre des politiques qui réduisent drastiquement les émissions de GES ?

En savoir plus : Note Attac France - Aitec, Climat ou TAFTA, il faut choisir ! : <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports-37/article/climat-ou-tafta-il-faut-choisir>

Vers la fin des tarifs d'achat ?

L'obligation d'achat comme principal système de soutien pourrait connaître ses derniers jours. La consultation lancée par l'administration début 2014¹ devrait prochainement donner lieu à une synthèse, puis à des réunions destinées à définir le futur cadre de soutien aux énergies renouvelables (EnR).

S'insérer dans un cadre européen contraignant

Ce cadre devra respecter les lignes directrices sur les aides d'État pour l'Environnement et l'Énergie adoptées en avril 2014. À partir de janvier 2016, les nouveaux systèmes d'aides aux EnR devront respecter certaines règles destinées à favoriser leur intégration sur le marché. Les États devront alors opter pour des primes qui s'ajoutent au montant de la vente de l'électricité par les producteurs. Seuls pourront continuer de bénéficier du tarif d'achat garanti les projets d'une puissance inférieure à 500 kW ou, pour l'éolien, de 3 machines ou 3 MW.

Par ailleurs, dès 2017, le montant de cette prime devra être défini par une procédure de mise en concurrence sur des critères clairs, transparents et non discriminatoires. Heureusement, cette mise en concurrence peut ne pas être mise en œuvre dans divers cas :

- un nombre très limité de projets ou de sites pourraient être pris en considération ;
- la mise en concurrence entraînerait une hausse des niveaux d'aide (pour éviter par exemple la soumission d'offres stratégiques);
- la mise en concurrence entraînerait de faibles taux de réalisation des projets (pour éviter une insuffisance des soumissions).

De plus, les petites installations peuvent être exemptées de cette mise en concurrence, jusqu'à 1 MW et, pour l'éolien, jusqu'à 6 MW ou même 6 machines.

De nombreuses questions à trancher

La consultation future devra conduire à déterminer de nombreux points :

- **Création du dispositif dit de « marché + prime » ou « complément de rémunération »**. Il semble probable que

la France opte pour une exemption des petits projets tels que permis par les lignes directrices. La possibilité d'une cohabitation des systèmes de tarif d'achat garantis et de complément de rémunération devrait être discutée et même la réversibilité du choix de l'un des deux systèmes. Une telle réversibilité aurait l'avantage de rassurer les financeurs.

- **Maintien d'un système « ouvert »** basé sur une obligation d'achat, plutôt qu'un système fermé de type appel d'offres. Même ouvert, un dispositif peut s'autoréguler comme le fait le tarif d'achat photovoltaïque.

- Évolution du cadre de soutien sur certains types d'installations : autoconsommation, photovoltaïque surimposé, biomasse < 5 MW, gazéification de la biomasse, adaptation des tarifs biogaz, adaptation du tarif d'achat éolien pour favoriser les vents faibles...

- Quelles possibilités de valorisation de la production renouvelable vers les consommateurs par des offres vertes ? Quelle ouverture des systèmes de soutien aux différents fournisseurs ? Quelle mode de compensation pour les acheteurs ?

- Quel soutien spécifique aux projets portés par des citoyens ou des collectivités ?

- Cela sera aussi l'occasion d'alerter sur d'autres sujets liés comme les questions de coûts de raccordement.

Le CLER participera activement à cette consultation au nom de son réseau sur la base de notre contribution, n'hésitez pas à nous faire part de vos constats et analyses.

L'étiquette énergie en ligne

Nouvelle année oblige, de nombreux règlements étiquette énergie et écoconception vont entrer en vigueur et permettre d'économiser 11,7 milliards d'euros d'énergie par an d'ici 2020 et 244 TWh/an dans l'Union européenne.

L'étiquette énergie vient ainsi d'apparaître sur les hottes et les fours au 1er janvier, tandis que les mesures d'efficacité énergétique ont été rendues plus strictes pour les climatiseurs, ainsi que les moteurs électriques, ventilateurs non résidentiels, pompes à eau, circulateurs pour systèmes de chauffage.

Au même moment, l'affichage de l'étiquette énergie pour les

sites de vente en ligne est devenu obligatoire. Cela devenait essentiel puisque 70% des achats en magasin sont précédés de recherches en ligne. Pour l'électroménager blanc, limiter l'étiquette énergie au magasin devenait totalement obsolète : 90% des achats font l'objet de recherches sur Internet. Mais l'application de la mesure devra faire l'objet d'un contrôle strict, car le risque de non-respect de ces exigences est plus élevé encore en ligne qu'en magasin.

1. Voir contribution du CLER : <http://bit.ly/SoutienEnR>

MONDE

100% renouvelables, c'est possible : les territoires prennent en main la transition énergétique

Extrait de l'article d'Anna Leidreiter pour www.tepos.fr

Qu'ont Šentrupert en Slovénie, la région de Steinfurt en Allemagne, la préfecture de Fukushima au Japon et East Hampton aux États-Unis en commun ? C'est ce que les personnes présentes à Kassel, en Allemagne, ont pu découvrir en novembre dernier !

Le plus important congrès sur les territoires 100% renouvelables au monde présente chaque année les différentes stratégies employées pour atteindre l'objectif 100% renouvelables. Les territoires démontrent par A plus B que couvrir à 100% leurs besoins d'énergie à partir de ressources renouvelables est techniquement et économiquement faisable, et que cela apporte un ensemble de bénéfices aux citoyens, aux entreprises, à l'économie locale, aux administrations locales comme à l'environnement.

Renforcer le dialogue politique

Accueilli par deENet e.V. et un groupement d'autres organisations allemandes impliquées sur l'énergie, le congrès a réuni pour la 5^e fois des collectivités, des acteurs locaux et des experts souhaitant partager leurs connaissances et leurs expériences sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie. "Ici, des actions locales apparemment isolées gagnent la force et le poids politique que leur confère la bannière commune derrière laquelle elles se rassemblent. C'est formidable de voir un intérêt international grandissant sur cette question", souligne Peter Moser, directeur de deENet, réseau de compétences en technologies énergétiques distribuées. « Quand nous avons commencé il y a 5 ans, il n'y avait que des participants allemands. Cette année, nous recevons des délégations de 10 pays européens, mais aussi du Japon, de la Biélorussie et des États-Unis. » Hans-Josef Fell, Ambassadeur de la campagne « 100% renouvelables dans le monde » ajoute : « voir ce mouvement en faveur du 100% renouvelables grandir à travers le monde est très encourageant. Mettre en lien les pionniers et leur mettre à disposition une plate-forme pour témoigner de leur engagement personnel et favoriser le dialogue politique devient de plus en plus important ».

Des territoires européens visant l'objectif

Un outil crucial pour améliorer la visibilité des territoires engagés au niveau international est la reconnaissance « Territoire à énergie positive » créée dans le cadre du projet européen coordonné par le CLER. Elle permet d'identifier les territoires qui partagent la vision et se donnent l'objectif d'un approvisionnement énergétique

en œuvre des stratégies et des actions d'ampleur. Faire partie de ce mouvement européen permet de faciliter les échanges entre actions locales et de créer des liens entre les dynamiques respectives.

Les premiers territoires qui ont reçu la reconnaissance pendant la conférence « 100% renouvelables, c'est possible ! » à Kassel comprennent 11 territoires allemands (Steinfurt, Rhein-Hunsrück-Kreis, Osnabrück, Trier, Rietberg, Bad Hersfeld, Wangen im Allgäu, Saerbeck, Alheim, Wildpoldsried, Flecken Steyerberg) mais aussi Waldviertler Kernland en Autriche, le Mené et le Beaujolais Vert en France, Kne žice en République tchèque, Šentrupert en Slovénie, la Wallonie Picarde en Belgique, Dobbiaco/Toblach en Italie et Dumfries and Galloway en Écosse.

Tous ces territoires ont montré qu'ils partageaient une même approche, les mêmes constats : le succès de la transition énergétique repose sur la participation des citoyens, des acteurs locaux et des collectivités, seule garantie d'une véritable appropriation des enjeux et de la mise en œuvre de solutions collectives partagées et motivées.

Ainsi, M Yaemon de Aizu Power au Japon, une coopérative énergétique basée à Fukushima constate : « en entendant autant de retours positifs de différents coins d'Europe, je réalise vraiment que le rôle essentiel des gouvernements doit être de mettre en place des politiques publiques inclusives, propices au développement de nouveaux modèles d'affaires et permettant une large participation citoyenne ». Et Gordian Raacke de East Hampton aux États-Unis ajoute : « Je suis très impressionné par le fait que des collectivités locales partout dans le monde démontrent sur le terrain qu'il est possible de construire des synergies territoriales et d'initier et entretenir une dynamique ouvrant l'accès aux marchés de l'énergie à tous types d'acteurs locaux. »

Convertir les bonnes pratiques en politiques publiques

Bien qu'apportant un souffle indéniable et suscitant l'inspiration, le mouvement vers le 100% renouvelables progresse encore trop lentement, souvent du fait des responsables politiques nationaux qui n'ont encore pris aucune mesure répondant réellement aux enjeux, considérant les crises actuelles du changement climatique, de l'épuisement des ressources et de la pauvreté.

Au congrès de Kassel, des collectivités locales ont démontré que ceci peut être atteint à travers le monde. Il ne reste plus qu'à s'appuyer sur ces premiers succès et étendre le mouvement vers le 100% renouvelables.

100% renouvelables, tout en développant et mettant

Candidatures SLIME

Le programme SLIME (Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie), porté par le CLER et éligible aux Certificats d'économies d'énergie, est déployé par 24 collectivités locales depuis son lancement début 2013. Près de 7 000 ménages en précarité énergétique bénéficieront donc d'un diagnostic sociotechnique à leur domicile puis seront orientés vers une solution locale les aidant à sortir durablement de cette situation. À ce jour, près de 500 ménages ont reçu une visite dans le cadre du programme.

Le Conseil général du Maine-et-Loire, le Conseil régional de la Réunion, la Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard et la Ville des Mureaux ont rejoint le cercle des collectivités pilotant un SLIME :

- Conseils généraux : Gers, Lot, Bas-Rhin, Jura, Aude, Pas-de-Calais, Hérault ;
- Communautés d'agglomération : Cap Calais, Pays de Romans ;
- Communautés de communes : Lamballe Communauté, Lodévois-Larzac, Montagne Noire ;
- CCAS : Liffré et Saint-Etienne ;
- Communauté urbaine : Brest Métropole Océane ;
- Villes : Bordeaux, Ganges, Loos-en-Gohelle, Montfermeil, Saint-Etienne.

L'objectif d'un SLIME est d'intervenir rapidement et massivement auprès de tous les ménages en difficulté dans leur gestion de l'énergie, par l'organisation de la chaîne de détection, des visites à domicile systématiques et d'orientation des ménages vers des solutions durables.

Toute collectivité souhaitant candidater doit envoyer son dossier au plus tard le 27 février ou le 30 septembre 2015.

En savoir plus : <http://www.lesslime.fr>

Solutions pour le climat

A un an de la COP21, la Ville de Paris mobilise acteurs privés, chercheurs et associations autour d'un projet commun de mise en valeur des solutions pour le climat sur l'espace public parisien. Cet appel est ouvert à tous les acteurs français et internationaux, en capacité d'exposer à Paris un démonstrateur qui contribue à la ville durable et d'établir son impact en matière de lutte contre le dérèglement climatique. Les projets peuvent relever des solutions en matière d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables, d'économie circulaire, de mobilités durables, de lutte contre la pollution ou encore de prévention ou d'adaptation au changement climatique. Après sélection, ils seront exposés sur l'espace public, tout au long de l'année 2015, en parallèle des événements labellisés « Paris Climat 2015 ».

Les porteurs de projets peuvent candidater jusqu'au 31 janvier 2015 :

<https://docs.google.com/forms/d/1T6zodAfJE-wJpICDIQ7x6sL350IFxIwz76bl-1nzF-o/viewform>



Projets pour le financement des installations géothermales

Les collectivités, les gestionnaires de logement social ou de copropriétés, les entreprises, les agriculteurs peuvent proposer des installations nouvelles d'une puissance d'au moins 30 kW (50 kW sur aquifères et eaux). Il s'y ajoute des exigences sur la quantité d'énergie renouvelable produite et un COP machine dépassant 3,7 (4 pour aquifères et eaux usées).

Date limite de dépôt : 27 mars 2015. Une 2e session pourra être ouverte.

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/RAGEOTH0152015-6>

Projets pour le financement des installations géothermales

Les collectivités, les gestionnaires de logement social ou de copropriétés, les entreprises, les agriculteurs peuvent proposer des installations nouvelles d'une puissance d'au moins 30 kW (50 kW sur aquifères et eaux). Il s'y ajoute des exigences sur la quantité d'énergie renouvelable produite et un COP machine dépassant 3,7 (4 pour aquifères et eaux usées).

Date limite de dépôt : 27 mars 2015. Une 2e session pourra être ouverte.

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/RAGEOTH0152015-6>

Le Beaujolais Vert reconnu laboratoire d'expérimentation pour le Pays Beaujolais

Yannick Régnier, CLER

Le Beaujolais Vert est une association loi 1901 créée en 2001 intervenant sur le périmètre de deux Communautés de Communes du Rhône : CC du Haut Beaujolais et CC de l'Ouest Rhodanien¹ et regroupant des acteurs publics et privés. Reconnu laboratoire d'expérimentation pour le Pays Beaujolais, son objet est de construire des projets de territoire.



Le programme LEADER, moteur de la dynamique

De 2009 à 2014, le programme LEADER a pour objectif de faire du Beaujolais Vert un écoterritoire construit autour de deux axes : la maîtrise de l'énergie, et la valorisation des ressources et des savoir-faire. Le Plan Climat Énergie Territorial est un véritable outil inscrit dans la candidature LEADER. Soutenu par l'ADEME, le territoire a pu conduire de nombreuses expérimentations (circuits courts, sensibilisation, maîtrise de l'énergie, urbanisme, habitat, éclairage public, ingénierie financière...). Ces programmes ont permis de constituer un réseau d'acteurs locaux, publics et privés, de démontrer la faisabilité et la plus-value des projets de territoire axés sur un développement économique durable (outils de réflexion, techniques et stratégiques).

Cap sur le territoire à énergie positive

Récemment, le Beaujolais Vert a souhaité s'inscrire dans une nouvelle ambition, ancrant davantage les notions de réduction

des consommations et de production d'énergies renouvelables locales, conduite par l'ensemble des parties prenantes : l'ambition Territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Afin d'élaborer une stratégie énergétique ambitieuse, la structure bénéficie d'un soutien financier via l'AMI TEPOS de l'ADEME et la Région Rhône-Alpes, dont elle est la première lauréate. Tout d'abord, le PCET a été évalué dans une approche TEPOS pour établir un point d'étape objectif, ainsi que des études de potentiels en gisements d'économies d'énergie et en production d'énergies renouvelables locales. Le Beaujolais Vert dispose désormais d'un scénario « mathématique » mettant en lumière ses potentiels de conversion (1 322 GWh/an, 110 millions € de dépenses énergétiques, amenées à doubler d'ici 2023).

Des projets phares pour matérialiser la dynamique TEPOS

Plusieurs projets phares sont en développement dans le cadre de la démarche

TEPOS :

- de nombreux travaux de rénovation énergétique du patrimoine communal (rénovation performante sur 15 communes, 3 réseaux de chaleur bois, groupement des CEE) ;
- deux projets d'installation de parcs éoliens, un sur le périmètre de la COR, un sur le périmètre de la CCHB, avec une capacité cumulée entre 16 et 27 MW ;
- une expérimentation concrète en coopération LEADER avec le PNR de Mille-vaches en Limousin : « Isole toiT, mais pas tout seul ». C'est une campagne d'isolation, incluant sensibilisation, communication, expérimentation du guichet unique local, formation, commande groupée, accompagnement technique et financier, qui conduit aujourd'hui à une évaluation des dispositifs existants et une prise en compte des problématiques de tous les acteurs de la rénovation (professionnels, administratifs et financiers...);
- dans la continuité, mise en place d'une plateforme locale de la rénovation énergétique de l'habitat privé (candidature soumise à l'AMI « Plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat » de l'ADEME et la Région en septembre 2014, en partenariat avec Hespul).

De manière transversale, l'association mène actuellement une phase de concertation pour amplifier le réseau d'acteurs et transposer le scénario théorique existant en scénario réalisable, en identifiant les outils à mobiliser, et aider à valider les priorités. Il s'agit de faire le choix d'une stratégie énergétique territoriale conforme à la trajectoire TEPOS et de co-construire avec les acteurs du territoire un plan d'action opérationnel. Une nouvelle candidature LEADER autour des changements de pratique, de la valorisation des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique concourra au financement de ces actions.

1. 48 communes, 54 411 habitants.

Formations RGE : Socoda noue un partenariat avec Iféco

Afin d'aider ses clients artisans à monter en compétences, le groupement d'indépendants Socoda a signé un accord avec Iféco (Institut de formation à l'écoconstruction). En décembre dernier, le Groupe Socoda, représentant 177 adhérents et environ 3 Md € HT de CA en 2013, a conclu un accord de partenariat avec le centre de formation Iféco, spécialisé dans la formation professionnelle en bâtiment durable et efficacité énergétique. Le réseau d'environ 650 points de vente a pour objectif d'accompagner ses clients artisans dans la démarche

de qualification RGE. Grâce à cet accord, les adhérents du groupement de grossistes indépendants pourront désormais proposer aux entreprises une offre de formations clé-en-main (supports de communication, informations des clients, organisation des sessions et formations sur site, accompagnement des entreprises) en matière de formations FeeBat et Qualit'EnR.

En savoir plus : Mickaël Micmacher, gérant d'IFÉCO
mickael.micmacher@ifeco.fr

ANNIVERSAIRES

40 ans pour le GMTI 94

Le GMTI 94, GRETA des métiers et des Techniques Industrielles du Val de Marne, fête ses 40 ans le 22 janvier 2015, au lycée Maximilien Perret à Alfortville. Rappelons que le GMTI94 est né du rapprochement de plusieurs structures : le Greta Bâtiment industrie paysage (BIP 94), le Greta des formations à l'énergie (GEFEn), le Greta Tertiaire (GT94), le Greta pour la Formation, l'Orientation et la Recherche en Méthodes Éducatives (GEFORME 94). Lors des 40 ans du GMTI94, une conférence-débat sera organisée sur la « réforme de la formation professionnelle », en présence de représentants des fédérations professionnelles, entreprises partenaires et OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé). La journée anniversaire sera animée dans un second temps par des témoignages de stagiaires en formation, puis d'une visite des plateaux techniques de la filière bâtiment et énergie.

En savoir plus : gefen@ac-creteil.fr

L'ALE Montreuil fête ses 15 ans

L'agence locale de l'énergie et du climat MVE - Maîtrisez votre Énergie, basée à Montreuil, fêtera ses 15 ans d'action le jeudi 12 février dès 14h30. Depuis sa création, l'agence a élargi son territoire. Elle compte aujourd'hui 12 villes adhérentes (Vincennes, Montreuil, Fontenay-sous-Bois, Bondy, Rosny, Romainville, Pantin, Bobigny, Noisy-le-sec, Les Lilas, le Pré St Gervais, Joinville le Pont), auprès de qui elle mène des actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables, d'information et d'expertise-conseil en énergie. Cette journée d'anniversaire sera animée par un forum-débat sur les chantiers à construire pour 2030. Venez nombreux !

En savoir plus : contact@agence-mve.org

NOUVELLES DES TERRITOIRES... EN BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ

BOURGOGNE

Windlab élargi

Le cluster Wind for Future rassemble à la fois des entreprises (développeurs, exploitants, constructeurs, industriels (fabricants de composants), entreprise de génie civil, bureaux d'études) mais aussi des lycées, un établissement d'enseignement supérieur et de recherche et des organismes socio-économiques. Il accompagne les entreprises sur la diversification de leurs activités au travers de l'éolien. « Nous portons aujourd'hui un projet de centre de formation, à l'instar du remarquable projet « WindLab » d'Amiens mais aussi d'autres centres actifs en France, qui viendra compléter l'offre et la chaîne de valeur à ce sujet. Dédié à la formation initiale mais aussi et surtout continue et élargi à d'autres secteurs que l'éolien, celui-ci travaillera notamment sur la validation et l'acquisition de ces savoirs en particulier sur le travail en hauteur, la simulation de certaines interventions, la sécurité et l'optimisation des conditions de travail ».

En savoir plus : Wind For Future, Emmanuel Schuddinck :
contact@windforfuture.com

NIÈVRE

Lutte contre la précarité énergétique

La Nièvre est un département au caractère rural marqué, particulièrement concernée par la précarité énergétique, avec un des bâtis les plus anciens de France, 23% de ménages concernés, de grands logements ruraux sous occupés, une population en très grande précarité... Un dispositif expérimenté fait actuellement ses preuves dans la Nièvre. Il est constitué de visites à domicile (type SLIME), d'un fonds petits travaux local abondés par les communautés de communes et d'une commission locale qui examine les problèmes au cas par cas et ouvre de nouveaux chantiers : ingénierie financière, innovation sociale, autoréhabilitation accompagnée, médiation avec les propriétaires, animation d'un réseau d'acteurs ...

En savoir plus : ALE Nièvre, Anne Savignon : Asavignon@ale-nievre.org

HAUTE-SAÔNE

Appartement témoin pour l'efficacité énergétique

L'Adera porte un projet de centre pédagogique en milieu rural qui devrait voir le jour grâce à de futurs financements européens. « Il s'agit d'une sorte d'immense appartement témoin extérieur, avec du vrai matériel (chaudière, poêle, VMC, maquettes isolation, panneaux solaires...), construit en collaboration avec les scolaires et les professionnels, accessible à tous, sous forme de petit sentier pédagogique respectant l'approche négaWatt. Il sera axé sur la problématique rurale avec des solutions adaptées. L'idée est d'en faire un lieu qui diffuse les solutions existantes mais aussi un espace de création de solutions ».

En savoir plus : Adera, Nicolas Moniot : nm.adera@orange.fr
<http://www.adera-asso.fr/centre-pedagogique.html>

BOURGOGNE

Thermographie de copropriétés



Animation phare de l'accompagnement des Espaces Info Énergie en Bourgogne, la *Thermo-copro* permet de sensibiliser les copropriétaires à la déperdition énergétique de leur copropriété et d'ouvrir la discussion sur l'audit énergétique et un projet de travaux global. Le dispositif ? Après avoir réalisé une thermographie des façades de la copropriété sélectionnée, un conseiller

Info Énergie restitue les prises de vues au cours d'une présentation ouverte à tous les copropriétaires.

En savoir plus : Bourgogne énergies renouvelables, Jessica Lévy : 03 80 59 12 80.

NIÈVRE

Une stratégie énergétique pour la Nièvre¹

En Nièvre, une démarche ambitieuse, portée par le SIEEEN et le Conseil général, contribue à la déclinaison locale du SR-CAE en proposant une stratégie départementale relayée par les territoires. A horizons 2020 et 2030, la stratégie a été co-construite avec de nombreux acteurs et partenaires. Elle se traduit par un programme d'actions pluriel (Logement/patrimoine public/entreprises/ENR/Urbanisme et aménagement/territoires). Cette démarche structurante ouvre la voie vers la

transition énergétique. La gouvernance et le cadre proposés contribueront à impacter les autres politiques publiques sur le département. La Nièvre dispose aujourd'hui d'un diagnostic étoffé, de sa stratégie et sous peu d'un plan d'actions pluriannuel.

En savoir plus : ALE Nièvre, Anne Savignon : Asavignon@ale-nievre.org

NIÈVRE

Acceptation sociale des projets éoliens

Le Varne, association loi 1901, œuvre en faveur du développement des projets éolien en Nièvre en faisant de la pédagogie auprès de la population. Le Varne sensibilise les habitants par des visites de fermes éoliennes, des échanges et des animations, notamment auprès des scolaires. Son action contribue à établir un dialogue pour faciliter l'émergence de projets. Il mobilise aussi l'épargne citoyenne locale et a rejoint Énergie Partagée.

En savoir plus : ALE Nièvre, Anne Savignon : Asavignon@ale-nievre.org

BOURGOGNE

Rénovation énergétique du bâti traditionnel

Le projet Cordoba (Consortium pour la réhabilitation durable des bâtiments anciens) a commencé en 2012 par une action de préfiguration financée par le Conseil régional de Bourgogne. Il a pour ambition d'étudier et de réhabiliter les édifices anciens, tout en respectant les objectifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre. « Il développe des recherches scientifiques sur les conditions spécifiques d'isolation thermique du bâti ancien (flux thermiques et hydriques), et sur l'utilisation des nouvelles technologies de maquettes numériques qui permettent aux partenaires de la construction, architectes, ingénieurs, entreprises d'améliorer leurs scénarii énergétiques et leurs méthodes d'intervention. L'objectif est de fiabiliser les interventions sur les plans des performances énergétiques, économiques, mais aussi sur leur acceptabilité par les usagers. Mené par l'ENSAM de Cluny en collaboration avec des écoles d'architecture de Rhône-Alpes, il fédère des travaux mettant à contribution des élèves architectes, ingénieurs et compagnons, sous forme de stages, de travaux personnels et de travaux encadrés. Il a vocation à participer à des chantiers école ».

En savoir plus : ENSAM Cluny, Jean-Louis Coutarel : jean-louis.coutarel@ensam.eu

En savoir plus : <http://cluny-numerique.fr/cordoba>

1. démarche à peu près similaire en Côte d'Or.

DES CHIFFRES & DES LETTRES

CHIFFRES CLÉS

Données énergie et CO₂

Prix du baril brut^[1]: **53\$** (02/01/15) ↓

Prix de la tonne de CO₂^[2]: **7,1€**/t CO₂ (02/01/15) ↑

Prix du kWh cumac pour l'échange de CEE^[3]:
0,32 c€ (novembre 2014) →

Facture énergétique française^[4]:
58 Md€ (octobre 2013 à septembre 2014) ↓

Consommation d'énergie finale en France^[4]:
165 Mtep (2012) →

Taux d'indépendance énergétique final* : **38%**

* Cet indicateur vient d'être ajouté par le Cler à ses chiffres clés afin de fournir une information plus claire sur l'indépendance énergétique réelle. La statistique nationale ne suit que l'indépendance énergétique sur l'énergie primaire ce qui n'a pas de sens puisqu'elle prend en compte l'ensemble des pertes de notre système de production. L'indicateur est calculé par le Cler sur la base des données du ministère.

Sources: [1] NYMEX ; [2] EUA EEX ; [3] www.emmy.fr ; [4] MEDDE-CGDD ; [5] Calcul CLER sur données MEDDE

LE COUP DE CŒUR DE LA DOCUMENTALISTE

Usages durables du bois en milieu urbain : zoom sur Plaine Commune



Saviez-vous que l'exploitation actuelle des bâtiments est à l'origine de la moitié des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre en Île-de-France ? Et qu'un bâtiment neuf et performant thermiquement peut consommer autant d'énergie pour sa seule construction que sur toute sa durée d'utilisation ?

Cet ouvrage, édité par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Plaine

Commune, montre que le bois, matière renouvelable, est une réponse efficace à ce défi, par une série de leviers d'actions permettant un usage réellement durable du bois en milieu urbain dense.

L'ouvrage est en libre accès dans notre base de données documentaires : <http://www.doc-transition-energetique.info/>

AGENDA

Janvier 2015

Visite du bâtiment bioclimatique du Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER)

Le 14 janvier à la Crèche (79)

Visite commentée d'1h30 par un thermicien du CRER : conception bioclimatique, télégestion, brique de terre crue, mur en paille, ossature bois, chaudière à granulés de bois, énergie solaire, isolation répartie, éclairage performant... Ouvert au grand public – Gratuit.

CRER : 05 49 08 24 24
accueil@crer.info www.crer.info

16^e assises de l'énergie

Les 27, 28 et 29 janvier à Bordeaux

Organisées conjointement par la Communauté urbaine de Bordeaux, la Communauté urbaine de Dunkerque et l'ADEME, en collaboration avec Energy Cities, les Assises de l'énergie réunissent sur 3 jours plus de 2 000 personnes. Cette édition questionne la gouvernance territoriale en mettant les acteurs et leurs pratiques au centre du jeu et en situation de réponse face aux limites des forces d'intervention publique traditionnelle. Elle montre le rôle de catalyseur que peuvent jouer les collectivités locales pour faire de la transition énergétique une transition sociétale

<http://www.assises-energie.net/>

Février 2015

Avenir des filières biomasse à l'horizon 2030

Le 3 février 2015 à Rennes

A l'occasion de ses 20 ans, Aile vous invite à participer à sa démarche prospective. Au programme : L'énergie verte en 2030 : avec quels vecteurs ? Les ressources en 2030 : pour quels usages ? L'économie circulaire en 2030 : jusqu'où transformer la biomasse ? L'après-midi, Aile vous propose d'assister à la session d'ouverture des Journées Recherche Industrie Biogaz « L'innovation sur le terrain » (modalités d'inscription sur le site [Irstea](http://www.irstea.fr)) ou une visite Bois énergie à Rennes et des temps d'échanges sur les innovations de la filière à petite et grande échelle.

www.aile.asso.fr



Bulletin d'abonnement

1 an d'abonnement (6 n°): 35 € France métropolitaine
40 € DOM-TOM et étranger

2 ans d'abonnement (12 n°): 70 € France métropolitaine
80 € DOM-TOM et étranger

Nom et prénom: _____

Organisme: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

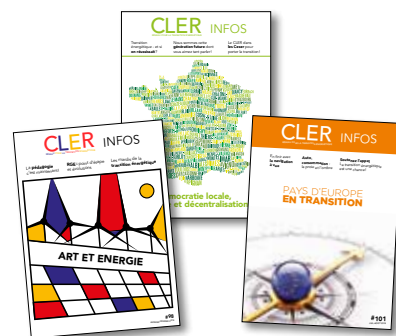
Pays: _____ Tél.: _____

Email: _____ Web: _____

Bulletin à découper et à renvoyer accompagné de votre règlement:

CLER – 2 B rue Jules Ferry – 93100 Montreuil

Abonnez-vous sur internet: www.cler.org/clerinfos



Vous pouvez commander les anciens numéros du CLER Infos.

Rendez-vous sur le site du cler:
www.cler.org/Revue-CLER-Infos